

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3981-2016

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2017
D'HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC
En sa qualité de Transporteur

Demanderesse

-et-
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

SECONDE DÉCLARATION ASSERMENTÉE DE JACQUES FONTAINE

Je soussigné, Jacques Fontaine, consultant en énergie, domicilié et résidant au 10 946, avenue de Rome, à Montréal-Nord (Qué.) H1H 4P4, étant dûment assermenté, déclare solennellement ce qui suit :

1. Le rapport déposé au présent dossier sous la cote C-SÉ-AQLPA-0012, Pièce SÉ-AQLPA-1, Document 1, intitulé *La planification des investissements* a été préparé par moi et sous ma supervision, conjointement avec Monsieur Jean-Claude Deslauriers.
2. Le rapport déposé au présent dossier sous la cote C-SÉ-AQLPA-0013, Pièce SÉ-AQLPA-2, Document 1, intitulé *Les indicateurs et les objectifs de performance d'Hydro-Québec TransÉnergie* ainsi que son erratum et son erratum révisé (C-SÉ-AQLPA-0018 et C-SÉ-AQLPA-0023) ont été préparés par moi et sous ma supervision, conjointement avec Monsieur Jean-Claude Deslauriers.
3. Le rapport déposé au présent dossier sous la cote C-SÉ-AQLPA-0014 (tel que révisé sous la cote C-SÉ-AQLPA-0017), Pièce SÉ-AQLPA-3, Document 1, intitulé *La croissance du taux de pertes de transport* ainsi que son erratum C-SÉ-AQLPA-0019 ont été préparés par Monsieur Jean-Claude Deslauriers, avec ma collaboration.
4. Les éléments factuels qui sont contenus dans ces rapports sont vrais à ma connaissance.
5. La présente déclaration assermentée remplace, en la complétant et corrigeant, ma déclaration assermentée B-0021 du 8 novembre 2016 au présent dossier.

Dûment assermenté devant moi, à Montréal, ce 25 novembre 2016. Et j'ai signé :


Claudia
Vallée St-Pierre
#194 847
COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
POUR LE QUÉBEC


Jacques Fontaine

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R-3981-2016

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSE TARIFAIRE 2017
D'HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC
En sa qualité de Transporteur

Demanderesse

-et-
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE
(AQLPA)

Intervenantes

SECONDE DÉCLARATION ASSERMENTÉE DE JEAN-CLAUDE DESLAURIERS

Je soussigné, Jean-Claude Deslauriers, consultant en énergie, domicilié et résidant au 2500 rue des Fresnes, 9^e Lac, dans la municipalité de Chertsey (Qué.), étant dûment assermenté, déclare solennellement ce qui suit :

1. Le rapport déposé au présent dossier sous la cote C-SÉ-AQLPA-0012, Pièce SÉ-AQLPA-1, Document 1, intitulé *La planification des investissements* a été préparé par moi et sous ma supervision, conjointement avec Monsieur Jacques Fontaine.
2. Le rapport déposé au présent dossier sous la cote C-SÉ-AQLPA-0013, Pièce SÉ-AQLPA-2, Document 1, intitulé *Les indicateurs et les objectifs de performance d'Hydro-Québec TransÉnergie* ainsi que son erratum et son erratum révisé (C-SÉ-AQLPA-0018 et C-SÉ-AQLPA-0023) ont été préparés par moi et sous ma supervision, conjointement avec Monsieur Jacques Fontaine.
3. Le rapport déposé au présent dossier sous la cote C-SÉ-AQLPA-0014 (tel que révisé sous la cote C-SÉ-AQLPA-0017), Pièce SÉ-AQLPA-3, Document 1, intitulé *La croissance du taux de pertes de transport* ainsi que son erratum C-SÉ-AQLPA-0019 ont été préparés par moi et sous ma supervision, avec la collaboration de Monsieur Jacques Fontaine.
4. Les éléments factuels qui sont contenus dans ces rapports sont vrais à ma connaissance.
5. La présente déclaration assermentée remplace, en la complétant et corrigeant, ma déclaration assermentée B-0021 du 8 novembre 2016 au présent dossier.

Dûment assermenté devant moi, à Montréal, ce 25 novembre 2016. Et j'ai signé :


Claudia
Vallee St-Pierre
#194 847
COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
POUR LE QUÉBEC


Jean-Claude Deslauriers